****

**Comment les pédagogies d’hier peuvent-elles nous éclairer sur l’école d’aujourd’hui ?   
 Comment l’école d’aujourd’hui peut-elle préparer les citoyens de demain ?**

1. Texte de cadrage

**Contexte**

Madame Fadila Laanan, Ministre-Présidente de **la Cocof** en charge de l’enseignement, a souhaité l’organisation d’un **colloque international** qui s’inscrit dans la politique du Pouvoir Organisateur de **promouvoir et développer les pédagogies actives dans son enseignement** actuel et à venir. Actuel, car la Cocof compte déjà plusieurs établissements d’enseignement et à venir, avec l’ouverture en septembre 2019, d’une nouvelle école d’enseignement secondaire général.

Dans ce contexte, la Cocof souhaite apporter un regard scientifique et professionnel aux **diverses questions** que sous-tend le vocable très large de « pédagogies actives ».   
Pour cela, plutôt que d’opposer celles-ci à un enseignement dit traditionnel, **l’objectif du colloque** est de **croiser les regards** et de **proposer des pistes de réflexion et d’actions** : les différentes interventions seront l’occasion de réaliser un état des lieux critique et de **mettre en lumière** les apports des uns et des autres.   
Il s’agit d’apporter une **visibilité à la recherche et aux expériences de terrain** qui font de l’école, **une école où l’on prépare le monde de demain dans lequel chaque élève aura sa place.**

**Introduction**

Selon l’IBSA[[1]](#footnote-1), d’ici 2025, le nombre d’élèves dans l’enseignement secondaire en Région bruxelloise aura augmenté de 20%[[2]](#footnote-2).

Il est donc, on le sait, urgent de créer des nouvelles places et, à côté du projet de la Cocof pour 2019, plusieurs écoles (l’école Active, De l’Autre côté de l’école, Singelijn, l’école Plurielle, le Lycée Intégral Roger Lallemand, …) ont vu le jour à Bruxelles ces dernières années.

Ce constat d’urgente nécessité de créer des places pour répondre au boom démographique, semble générer une opportunité pour modifier les pesanteurs du système scolaire actuel et créer, un projet différent.

En effet, nous assistons, avec ces ouvertures d’écoles, à une tendance à vouloir « faire autrement » et à un regain d’intérêt pour les « **pédagogies actives** ».   
C’est ainsi que certains établissements affichent leur appartenance à une pédagogie précise comme la pédagogie d’Ovide Decroly ou celle de Célestin Freinet. D’autres écoles encore, s’inspirent plus globalement de plusieurs pédagogies qui sont souvent issues du courant de l’Education Nouvelle[[3]](#footnote-3).

Or, si nous nous référons aux principaux pédagogues de ces courants tels que Steiner, Montessori, Decroly, Freinet ou encore Oury, ces pédagogies datent du début du 20ème siècle.

Face à cette tendance, la Cocof souhaite **un colloque participatif et interactif** qui offrira une visibilité à l’ensemble des questions, recherches, initiatives et innovations à propos de ces pédagogies actives.

**Public**

Le colloque est destiné à l’ensemble des professionnels de l’enseignement (enseignants, éducateurs, conseillers pédagogiques, directions, …) en Fédération Wallonie-Bruxelles, aux futurs professionnels de l’enseignement et à leurs enseignants ainsi qu’aux partenaires et organismes publics œuvrant dans le domaine éducatif.

**Thèmes du colloque**

Il s’agit de susciter la réflexion face aux questions que se posent les professionnels de l’éducation quant aux transformations que vit actuellement l’école, que ce soit dans son rapport au savoir, aux apprentissages, à l’institution ou encore aux interactions humaines ou didactiques.

**L’appel à contributions du colloque est ouvert, d’une part, à la communauté scientifique et, d’autre part, aux acteurs de terrain**[[4]](#footnote-4) : **partenaires et organismes publics** œuvrant dans le domaine éducatif, **tous les professionnels de l'éducation** (enseignants, intervenants, directions d'établissements, etc.) ainsi que les **futurs professionnels de l’enseignement**.

Pour rencontrer son objectif de participation active et d’interactivité, à côté des conférences et des ateliers au format traditionnel, le colloque laissera une large place à la collaboration et à **la co-construction d’une partie des ateliers par les participants** (sur le modèle du forum ouvert).

**Tous les ateliers et toutes les conférences traiteront de l’un des thèmes suivants et pourront également croiser plusieurs thèmes. Les questions relatives à chaque thème sont une ouverture à la réflexion et ne sont pas exhaustives.**

**Pédagogies actives et apprentissage de la citoyenneté, autonomie et liberté**

Les écoles de la Cocof font partie du réseau officiel neutre subventionné, le CPEONS[[5]](#footnote-5). Elles sont garantes des valeurs de démocratie, de pluralisme et de solidarité. Elles adhèrent à la charte du CPEONS qui défend « […] la liberté, favorise l’initiative et développe le sens des responsabilités […] »[[6]](#footnote-6)  
  
Les fondements historiques et philosophiques liés aux pédagogies actives nous amènent inéluctablement à nous interroger sur la finalité de l’école, et spécifiquement sur la préparation « citoyenne » du jeune (cf notamment l’article 6 du Décret « Missions » du 24 juillet 1997).

**Quelle est l’évolution de la notion de pédagogies actives au fil du temps ?  
Quels liens peut-on faire entre les pédagogies actives et le(s) rôle(s) de l’école aujourd’hui ? Quelles finalités pour l’Education ? Quels citoyens de demain souhaitons-nous ? Comment l’école peut-elle soutenir la construction d’une société coopérative ?**

**Quels sont les processus de participation démocratique en place dans les écoles à pédagogies actives ?**

**Pédagogies actives et inégalités scolaires**

Le caractère inégalitaire et peu efficace du système éducatif en FWB n’est plus un secret pour personne (cf. par exemple les données PISA et entre autres, les recherches de Dupriez, Vandenberghe, Lafontaine, Monseur, Danhier et Jacob, etc.). Il en est de même pour nos voisins français (cf. par exemple les recherches de Bonnéry ou Rochex).

**De quelles inégalités parlons-nous ?**

**Les pédagogies actives peuvent-elles permettre une diminution des inégalités scolaires ou risquent-elles au contraire de les renforcer ? Comment ? Par quels leviers ? Quels sont les freins ?**

**À qui s’adressent les pédagogies actives ? Sont-elles élitistes ? Conviennent-elles à tous les enfants ? Comment les différents milieux sociaux, et plus particulièrement les milieux les plus défavorisés, conçoivent-ils ces pédagogies actives ? …**

**Pédagogies actives et coopération**

Si, au regard du thème « pédagogies actives et apprentissage de la citoyenneté », la coopération peut être envisagée au travers des dispositifs mis en place pour plus de participation à la construction collective de la vie en communauté et en société, elle est vue ici, notamment, en tant que pratique pédagogique.

**Comment penser l’action éducative dans la diversité des publics et des acteurs ? Qu’en est-il de l’apprentissage coopératif ?**

**Quels sont les effets de la pédagogie coopérative sur l’acquisition des apprentissages scolaires ?**

**Quelle articulation penser entre les différentes formes de travail (collectif, individuel, groupal, …) ?**

**Quelles sont les conditions pour assurer la coopération de tous les élèves dans l’activité mise en place ?**

**Pédagogies actives et curricula/programmes**

En Communauté française de Belgique, on observe une tendance à fixer de manière la plus détaillée possible les programmes d’enseignement, y compris dans les méthodes et/ou approches pédagogiques dont l’enseignant doit tenir compte.

**Comment les pédagogies actives peuvent-elles se positionner dans un tel environnement curriculaire ? Existe-t-il une contradiction irréconciliable entre les programmes imposés de manière verticale par le système éducatif et les PA ?**

**Peut-on modifier les grilles horaires pour travailler certains contenus disciplinaires dans une approche plus transversale, voire transdisciplinaire ?**

**Pédagogies actives et pratiques de classe**

Les pédagogies actives interrogent d’abord et avant tout la pratique de la classe et les stratégies mises en place par l’enseignant pour faire progresser l’élève dans ses apprentissages.

**Comment apprend-t-on ? Pourquoi apprend-on ? Comment susciter le désir d’apprendre ? Quelles sont les conditions favorisant les apprentissages pour tous les élèves ? Sur quelle(s) pédagogie(s) s’appuyer pour faire réussir (tous) les élèves ? Quelles sont les pratiques pédagogiques dont l’efficacité a été démontrée ?**

**Quel est l’apport des neurosciences pour la compréhension des processus d’apprentissages ?**

**Pédagogies actives et évaluation**

Les pédagogies actives véhiculent des principes d’humanisme, de coopération, d’absence de compétition, …

Dès lors, **quel est le sens à donner à la démarche d’évaluation en pédagogie active ?** Q**uelles sont les formes d’évaluation à privilégier ? Les formes considérées comme classiques (évaluation certificative, sommative, …) ont-elles leur place ? Sont-elles complémentaires aux évaluations formatives et formatrices ? Comment impliquer l’élève dans le processus d’évaluation ? Comment faire de l’évaluation un processus dynamique de l’apprentissage ?   
En lien avec la coopération, qu’évalue-t-on dans un travail coopératif ?**

**Pédagogies actives et nouvelles technologies**

En 2017, impossible de faire l’impasse sur la révolution technologique. Smartphones, tablettes, tableaux interactifs, TICE, MOOC, e-learning, classes inversées, etc., ces moyens à notre disposition semblent bouleverser les apprentissages scolaires et les rendre moins indispensables. Qu’en est-il ?

**Quels usages du numérique pour apprendre et quelles sont les conditions pour qu’un apprentissage efficace puisse avoir lieu ? Utiliser les outils numériques en classe, est-ce pratiquer une pédagogie active ?**

**Pédagogies actives et enseignement qualifiant**

L’enseignement qualifiant désigne les deux formes d’enseignement, en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui conduisent à une qualification professionnelle : le professionnel et le technique de qualification. Actuellement, cet enseignement est majoritairement perçu comme une filière de choix négatif et de relégation.

**Les pédagogies actives ont-elles un rôle à jouer dans le changement de perception de l’enseignement qualifiant ?**

**Comment sont-elles actuellement pratiquées dans les écoles qualifiantes ?**

**Pédagogies actives et inclusion**

Une école inclusive est une école qui accueille, sans discrimination, tous les élèves quels que soient leur difficulté, leurs besoins spécifiques ou encore leur situation de handicap.

**Quel est l’apport des pratiques de pédagogies actives ?   
A quelles conditions les pédagogies actives peuvent-elles favoriser l’inclusion de tous les élèves dans un même processus d’apprentissage ?**

**Pédagogies actives et bien-être à l’école**

Les recherches récentes sur le climat scolaire montrent l’importance d’un vivre-ensemble positif sur les résultats scolaires. Mais qu’en est-il du bien-être individuel de chaque élève, qui est très rarement travaillé comme une dimension en soi du développement personnel ?

**Quelles sont les interventions éducatives qui impactent positivement les variables motivationnelles (estime de soi scolaire, sentiment d’efficacité personnelle, …) et émotionnelles ? Les pédagogies actives peuvent-elles faire l’impasse d’une démarche incluant diverses approches reconnues pour améliorer le bien-être (méditation, mindfulness…) ?**

**Pédagogies actives et formation des enseignants**

La question centrale de la formation des enseignants resurgit de manière particulièrement cruciale lorsqu’on évoque une « culture » de pédagogies actives.

En ce qui concerne la **formation initiale**, les futurs enseignants **sont-ils suffisamment formés aux pédagogies actives ? Existe-t-il une tension entre le contenu de leur cursus scolaire et la réalité vécue sur le terrain lors des stages notamment ?**

De plus, la question de l’adéquation de l’offre de **formation continue** peut également être posée.

**Quels dispositifs concevoir et proposer, à des équipes, mais aussi à des enseignants, pour les former aux innovations pédagogiques, aux pédagogies actives et coopératives ?**

**Pédagogies actives et gestion des établissements scolaires**

A la lecture des questions soulevées dans chaque thème, la thématique de la gestion des établissements apparait comme primordiale : les pédagogies actives postulent l’apprentissage et l’acquisition de compétences, entre autre, en communication et coopération et postulent une participation active des élèves dans les processus de participation démocratique.

**Quel type de management adopter ? Qu’en est-il de la coopération entre enseignants ? Quelles sont les conditions favorisant le travail d’équipe ?**

**Le débat sur les rythmes scolaires et l’interdisciplinarité peut également être abordé.**

**Pédagogies actives et architecture scolaire**

Les débats sur l’Ecole sont nombreux mais concernent rarement l’espace et l’architecture scolaire. Si nous ne pouvons pas nier que l’architecture peut influencer le bien-être et la qualité de vie des usagers, qu’en est-il d’un éventuel lien entre architecture scolaire et réussite scolaire ?

**Les pédagogies actives demandent-elles une architecture particulière pour pouvoir être mises en œuvre ?   
Le bâtiment scolaire peut-il être un levier de bien-être et de réussite ?**

1. Appel à contributions

Les contributions proposées offriront une visibilité aux questions, recherches, initiatives et innovations à propos des pédagogies actives.

**Les deux axes**

* 1. **L’axe « acteur de terrain »**

Les contributions de l’axe « acteur de terrain » seront l’occasion pour leurs auteurs de mettre en avant des témoignages et des retours sur expérience en lien avec les thèmes du colloque.  
**Les futurs enseignants sont également invités à soumettre une contribution** en lien avec un vécu de stage ou à l’occasion d’un travail collectif mené dans leurs cours.

* 1. **L’axe « chercheur »**

Pour l’axe « chercheur », nous plaçons le colloque dans la perspective des sciences de l’éducation et ses angles multiples :

* Angle historique
* Angle philosophique
* Angle sociologique
* Angle de la psychologie sociale
* Angle de la psychologie des apprentissages
* Angle de la didactique
* …

Les contributions s’inscriront dans un ou plusieurs thèmes repris dans le texte de cadrage et pourront concerner un angle unique ou être abordées en regards croisés.

Une soumission commune à l’axe « acteur de terrain » et à l’axe « chercheur » est possible également.

**Les formes des interventions**

Les interventions proposées seront soit individuelles soit, de préférence, collectives.   
En lien avec le thème général du colloque sur les pédagogies actives, que ce soit dans la forme individuelle ou dans la forme collective, nous souhaitons des **interventions interactives, participatives et co-élaborées**. Il s’agira de faire interagir les participants et de les impliquer activement dans l’intervention proposée.

Les organisateurs du colloque proposeront plusieurs formats aux participants : conférences (inversées) en plénière, ateliers à thème prédéterminé, ateliers co-élaborés en séance, …  
**Dans le cas où le comité scientifique aurait à poser une limite au nombre d’interventions, il privilégiera les interventions de type collectif**.

**Intervention individuelle**

Les intervenants qui choisissent la formule individuelle, élaborent leur présentation sous la forme d’un **atelier interactif** avec les participants.

**Intervention collective**

Pour la forme collective, les intervenants ont le choix de proposer un collectif préalablement constitué ou laissent le comité scientifique les associer a posteriori avec un/des intervenants de champs similaires ou de champs différents (ex : un (ou des) intervenant(s) de l’axe « chercheur » et un (ou des) intervenant(s) de l’axe « acteur de terrain » ou encore des interventions combinant plusieurs thèmes du colloque).

Les intervenants qui choisissent la formule collective, spécifient le type d’intervention parmi les suivantes :

* **Conférence en duo ou en trio**
* **Atelier interactif** 
  + **En duo**
  + **En trio**
  + **En quatuor**

Après composition des collectifs, les intervenants seront mis en contact suffisamment à l’avance afin de pouvoir se concerter pour la co-construction de leur intervention.

**Présentations de posters**

**En fonction du nombre**, affichés le mercredi 21 mars **et/ou** le jeudi 22 mars entre 12h00 et 13h15, les présentations des posters permettront, en quelques minutes, aux différents acteurs scientifiques, académiques et de terrain de présenter leurs recherches, travaux et/ou projets. La présentation des posters sera également une occasion d’échanger avec le public (5 minutes).

**Règlements généraux**

**Attention : Toutes les propositions de communications devront être déposées   
pour le 18 décembre  au plus tard.**

Les contributions prioritaires appartiendront à un ou plusieurs thèmes définis dans le texte de cadrage. Cependant, toute autre proposition d’intervention sera examinée avec soin   
par le comité scientifique.

**La durée des interventions** sera communiquée aux contributeurs après réception de toutes les contributions. En effet, dans un souci de faire participer activement les participants, nous souhaitons pouvoir leur laisser des temps de co-élaboration.

En fonction du nombre total d’interventions sélectionnées, il est prévu une ou deux sessions d’interventions.

En soumettant une proposition, l’auteur(e) d’une intervention accepte le programme qui sera élaboré par le comité scientifique.

**Les résumés des interventions et des ateliers sont publiés sur le site Internet du colloque**. Il est donc recommandé d’apporter un soin particulier à la rédaction de votre résumé.

**Critères d’admissibilité**

Les propositions de communications doivent être déposées au moyen du formulaire électronique en ligne (en cas de problème technique, par mail : [colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels](mailto:colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels))

**Critères d’évaluation**

Les contributions seront composées d’un titre, du nom de(s) l'intervenant(s) et de son (leur) affiliation, d’un **résumé court de 200 mots, d'un résumé long de 1000 mots et de cinq mots clés**.   
Les résumés seront soumis **en format WORD.**

L’évaluation des propositions par le comité scientifique se fonde sur l’étude du titre et du résumé court de la communication, et se base sur les critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Format conférence** | |
| * + - Clarté de la problématique et des objectifs de la communication;     - Clarté de la méthodologie;     - Présence d’une conclusion ou de résultats de recherche;     - Qualité de la langue écrite;     - Une démonstration claire de la contribution de la communication à l’avancement des connaissances.     - Pertinence du choix du dispositif de présentation (interactivité)     - Pertinence du regroupement     - Indication du nombre d’intervenants et de leur affiliation | |
| **Format atelier** | |
| Pour les formes individuelle et collective : | Pour la forme collective, en plus des critères de la colonne de gauche : |
| * Présence d’un descriptif d’une page maximum qui sera inclus dans le programme du colloque * Clarté de la problématique, de l’ancrage théorique et des objectifs de l’atelier ; * Clarté des modalités et des ressources fournies * Argumentation sur l’intérêt pour les participants * Indication du nombre maximum de participants * Indication de la/des personne(s) pressentie(s) pour l’animation * Pertinence du choix du dispositif de présentation (interactivité) | * Pertinence du regroupement ; * indication du nombre d’intervenants et de leur affiliation |

**Normes de présentation et directives pour le colloque**

* Les auteurs s’engagent à prévenir les organisateurs du colloque de tout désistement, et ce, le plus tôt possible;
* Pendant le colloque, par respect pour les autres conférenciers, les contributeurs doivent être présents pendant toute la durée de la séance.

**Éléments du formulaire en ligne > http://www.colloque-pedactives-cocof.com/**

Afin que le comité scientifique puisse évaluer les propositions d’interventions, les auteurs des propositions devront répondre aux questions suivantes du formulaire en ligne (les éléments facultatifs sont suivis d’un astérisque).

**Au cas où les contributeurs rencontreraient des difficultés de connexion au site internet, ils peuvent envoyer le formulaire dûment rempli (pages 12 et 13)   
à l’adresse mail :** [**colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels**](mailto:colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels)

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| **LANCEMENT DE L’APPEL A CONTRIBUTIONS** | **20 NOVEMBRE 2017** |
| **DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION :** | **18 DECEMBRE 2017** |
| **REPONSE DU COMITE SCIENTIFIQUE :** | Au plus tard le **26 JANVIER 2018** *Les réponses seront transmises au rythme du traitement des dossiers.* |
| **DATE LIMITE D’INSCRIPTION DES CONFERENCIERS :** | **02 FEVRIER 2018** |
| **DIFFUSION PROGRESSIVE DU PROGRAMME PROVISOIRE** | **à partir du 08 JANVIER 2018** |
| **DIFFUSION DU PROGRAMME DETAILLE** | fin février 2018 |
| **INSCRIPTIONS DES PARTICIPANTS** | **Personnel COCOF > A partir du 8 janvier 2018**  **Autre > à partir du 15 janvier 2018** |
| **CLOTURE des INSCRIPTIONS** | **02 MARS 2018** |

**Renseignements**

Tout renseignement peut être obtenu auprès de :   
Ariane Merland au 02 526 77 65   
ou par mail à : [colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels](mailto:colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels)

**Déposer une contribution** – **formulaire  
à effectuer sur** [**https://colloque-cocof.sciencesconf.org**](https://colloque-cocof.sciencesconf.org) **de préférence   
ou à envoyer à** [colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels](mailto:colloque2018-pedactives-cocof-contributions@spfb.edu.brussels)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre** : |  | |
| **Sous-titre** : |  | |
| **Axe :**   * Acteur de terrain * Chercheur * Chercheur et acteur de terrain | | **Type de contributions** :   * Conférence collective   + Duo   + Trio * Atelier individuel * Atelier collectif préalablement constitué * Atelier collectif constitué par le comité scientifique * Poster |
| **Thème.s**dans le.s.quel.s s’inscrit la contribution **:** | | |
|  | | |

**Résumé court** (max 200 mots) – remplir le cadre ci-dessous ou joindre un **fichier WORD**

**Résumé long** (max 1000 mots) **+ 5 mots clés** - remplir le cadre ci-dessous ou joindre un **fichier WORD**

**Contacts**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom :** |  |
| **Prénom :** |  |
| **Adresse courriel** : |  |
| **Téléphone** : |  |
| Site web (facultatif) : |  |
| **Catégorie** : |  |
| * Professeur ou chercheur universitaire |  |
| * Enseignant ou intervenant scolaire | Si enseignant, niveau d’enseignement :  ⬜ fondamental  ⬜ secondaire  ⬜ supérieur |
| * Doctorant |  |
| * Futur Enseignant |  |
| * Autre : |  |
| **Veuillez préciser votre poste/votre titre** : |  |
| **Institution ou établissement** : |  |
| **Pays** : |  |
| **Adresse** : |  |
| **Ville** : |  |
| **Code postal** : |  |
| **Commentaires éventuels** |  |

1. IBSA : Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse [↑](#footnote-ref-1)
2. Projection de la population scolaire bruxelloise à l’horizon 2025, les cahiers de l’IBSA, juillet 2017, p.32 [↑](#footnote-ref-2)
3. Courant pédagogique fondé par Adolphe Ferrière et dont la création de la Ligue internationale pour l'Éducation Nouvelle (LIEN) remonte à 1921 à Calais. [↑](#footnote-ref-3)
4. **Voir point II. Appel à contributions, pp 8-12**  [↑](#footnote-ref-4)
5. Commission Permanente de l’Enseignement Officiel Neutre subventionné [↑](#footnote-ref-5)
6. Charte du CPEONS : <http://www.cpeons.be/page.asp?id=18&langue=FR> consulté le 09 novembre 2017 [↑](#footnote-ref-6)